



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE AUTORITÉ DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ

Délibération n° 2010-183 du 13 septembre 2010 portant modification du règlement de gestion des personnels de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité

Le collège de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité,

Vu la loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004 portant création de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité ;

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-215 du 4 mars 2005 relatif à la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité ;

Vu la délibération du collège du 2005-4 du 23 mai 2005 modifiée portant règlement de gestion des personnels de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité ;

Vu la délibération du collège n° 2007-169 du 11 juin 2007 modifiée fixant le règlement des services de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Vu la délibération n° 2009- 362 du 19 octobre 2009 portant modification du règlement de gestion des personnels de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité ;

Vu la délibération n° 2010-116 du 3 mai 2010 portant modification du règlement de gestion des personnels de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité

Décide :

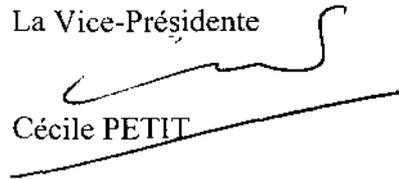
Article 1^{er} :

La délibération n° 2010-116 du 3 mai 2010 apportant des modifications à l'annexe du règlement de gestion des personnels de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité est abrogée.

Article 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication.

La Vice-Présidente



Cécile PETIT

11, rue Saint Georges - 75009 Paris
Tél. : 01 55 31 61 00 - Fax : 01 55 31 61 49
www.halde.fr